

Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves de l'école La Salsepareille,

Je porte à votre connaissance ; qu'à ce jour, le décret d'application souhaité par Mr le Président de la République donnant la possibilité d'adaptation des rythmes scolaires n'est pas encore publié.

Il est prévu que ces évolutions pourront intervenir à la rentrée 2018 (l'année prochaine).

Néanmoins, cette question future était déjà à l'ordre jour et elle a été évoquée lors du Conseil d'école du jeudi 22 juin 2017.

Les premiers avis des membres du Conseil d'école sont partagés.

Lors de cet échange, un document type pétition revendiquant la modification de l'organisation des rythmes scolaires signé par environ 60 parents nous a été présenté.

Les signataires émettent le souhait d'un retour à la semaine de 4 jours.

Lorsque le décret sera publié, toute évolution de la semaine scolaire devra faire l'objet d'un consensus local.

Nous souhaitons agir dans le respect de tous et particulièrement celui de vos enfants.

Compte tenu de toutes ces situations, pour la rentrée de septembre 2017, aucun changement ne peut être envisagé, pour l'instant.

Dès la publication du décret d'application, je m'engage à vous faire part de toutes les évolutions officielles ainsi que les possibilités locales envisageables.

Bien cordialement.

Le Maire
Rémi BOUYALA